



Le chien du voisin a mordu mon chien. qui paye les frais?

Par **fredokarine**, le **25/11/2008** à **21:18**

Bonjour, mon chien (un bichon) s'est fait mordre par un chien venant du lotissement voisin (un yuskie). Mon chien était sur le trottoir de la rue de mon domicile et cet autre chien s'est attaqué à lui. Mon chien étant blessé à plusieurs endroit, je l'ai emmené chez le vétérinaire. Ma question concerne donc les frais de vétérinaire. Suis-je en droit de réclamer au propriétaire du chien le montant des frais. Et est-il en obligation de payer ces honoraires de vétérinaire.

Merci pour votre réponse.

Par **Marion2**, le **26/11/2008** à **10:02**

bonjour,
Si ce chien n'était pas tenu en laisse, c'est son propriétaire qui est responsable. Demandez lui de faire intervenir son assurance.

CDT